

BUREAU FEDERAL

Réunion du 31 Août 2007 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD et Roselyne BIENVENU.
MM Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON,
Serge GERARD, Jean-Pierre HUNCKLER, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT,
Jean-Pierre SIUTAT.

Invités : MM. Jacques DENEUX et Christian MISSER.

Excusés : Mme. Marie-Noëlle SERVAGE (Mission Equipe de France) et M Jean-Marc
JEHANNO (Mission Equipe de France).

Assistent : Mme Céline PETIT – M. Jean-Pierre de VINCENZI. (DTN).

1. Ouverture par le Président

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Marie-Noëlle SERVAGE et Jean-Marc JEHANNO, actuellement en mission avec les Equipes de France.

2. Point sur la saisie des licences par les clubs.

Yvan MAININI : la saisie des licences par les clubs a été réalisée dans 72 départements, mais le pourcentage de saisie pour certains reste très faible. Il relève que soit les codes sont bloqués, soit les Comités ne les communiquent pas aux clubs.

Il faut développer ce mode de saisie qui fonctionne globalement très bien.

A ce jour, 40 % des licences ont été saisis via Internet. On compte 101597 licences soit une augmentation de 14% par rapport au chiffre de l'année dernière à la même date, du essentiellement à une saisie anticipée des licences.

Une discussion s'engage sur la procédure à adopter par les Comités Départementaux pour la délivrance des cartons licences (dépôt du certificat médical au Comité).

Le Bureau Fédéral souhaite que pour la délivrance des licences, les certificats médicaux soient obligatoirement déposés au Comité Départemental. Le Secrétaire Général fera une information via le Bulletin d'Informations Officielles.

3. Les Etrangers de l'Union Européenne : orientation du Bureau Fédéral.

Yvan MAININI explique que la Commission Juridique Section Qualification va effectuer une étude, d'après les orientations fixées par le Bureau Fédéral.

L'idée principale est la mise en place d'un règlement, assorti d'un certain nombre de restrictions. Il faut savoir si un joueur européen (pays frontaliers) peut jouer dans le championnat de France en tant que français, au même titre qu'un joueur titulaire d'une carte de séjour de 10 ans.

Un débat s'engage.

Pierre COLLOMB : il faut bien étudier les possibilités et déterminer des règles précises, comme résider sur le territoire national.

Yvan MAININI : accorder les mêmes droits que ceux qui résident et travaillent sur le territoire.

Philippe RESTOUT : qu'en sera-t-il des étudiants ?

Jean-Pierre SIUTAT : Il faut prendre le temps nécessaire à la mise en place d'une telle procédure.

Roselyne BIENVENU : d'autres fédérations sportives acceptent tous types de licences (Football, Hand-ball, etc ...) Il faut aller de l'avant.

Jean-Pierre de VINCENZI : À quelles catégories s'adresse-t-on ? Et pour quel Championnat ?

La Commission Juridique Section Qualification va faire une étude des différentes possibilités et fera une proposition au Bureau Fédéral du 21 Septembre 2007, pour adoption au Comité Directeur des 12 et 13 Octobre 2007.

4. Remise de peine de Monsieur Rachid EL ALAGUI.

Roselyne BIENVENU expose la demande de remise de peine formulée par M. EL ALAGUI (6 mois de suspension dont 2 fermes) et M. KOULOUMBA (6 mois de suspension dont 3 fermes). Ces joueurs évoluent en NM3 et ont été sanctionnés pour avoir insulté les arbitres. Elle informe les membres présents que la Commission Juridique a émis un avis défavorable à cette demande de remise de peine, en vue des faits reprochés et du fait de la période de neutralisation.

Le Bureau Fédéral refuse, à l'unanimité, la demande de remise de peine formulée par Messieurs EL ALAGUI et KOULOUMBA.

5. Etude du redécoupage de la Zone Sud Est : orientation du Bureau Fédéral.

Yvan MAININI : La Ligue Régionale du Languedoc Roussillon était passée de la Zone Sud Est à Sud Ouest il y a 7 ans, à la demande du Président de la Ligue de l'époque. Le BC Noyons a fait une demande à la Commission des Vœux, à savoir le redécoupage des Ligues du Sud Est.

Le Bureau Fédéral charge Serge GERARD de consulter les Présidents de Ligues concernés (Provence, Alpes, Côte d'Azur, Corse, Languedoc Roussillon) lors d'une réunion commune, afin de trouver une solution en étudiant toutes les composantes (vacances scolaires, etc...).

6. Diminution du nombre des clubs (étude de cette diminution, création d'un centre de mutualisation) : orientation du Bureau Fédéral.

Yvan MAININI : le nombre de licenciés a tendance à augmenter depuis 6 à 7 ans, cependant ce nombre s'accompagne d'une diminution du nombre de clubs.

La concentration des licenciés dans les clubs n'est pas en adéquation avec la vie associative.

Une discussion s'engage.

Jean-Pierre HUNCKLER : Il faut prendre en considération le basket citadin et le basket rural.

Yvan MAININI : il est nécessaire d'avoir plus d'éducateurs.

D'avis général, la fusion des associations est responsable de la diminution du nombre de clubs.

Jacques DENEUX : les collectivités sont responsables de la plupart des fusions.

Frédéric JUGNET : il faut laisser plus de "portes ouvertes" dans les relations, comme l'ouverture des mutations dans les catégories jeunes, par exemple.

Thierry BALESTRIERE : seuls les Comités sont capables de remédier à cette diminution. Il faut se montrer très présent.

Françoise AMIAUD : faire en sorte de faciliter les échanges.

Roselyne BIENVENU : produire et réaliser un argumentaire "vendable" auprès des élus locaux et des collectivités.

Le Bureau Fédéral charge le Service Développement (David VALLEE) d'effectuer une étude pour bâtir un projet à proposer aux élus locaux (échéance : Décembre 2007).

7. Mise en place d'une transversalité via Internet (calendrier administratif, date des réunions dossiers, etc ...) : quel cadre faut-il mettre en place ?

Ce sujet avait été évoqué lors de la dernière réunion du Comité Directeur : créer un lieu unique d'échange Internet.

Thierry BALESTRIERE : l'idée première est d'utiliser le site www.basketfrance.com comme outil de fonctionnement et d'arriver au "zéro papier", de l'utiliser sous la forme intranet, comme un serveur. Par exemple, ne plus envoyer de pièces jointes aux mails mais de renvoyer les personnes à consulter le serveur pour télécharger les documents.

Claude AUTHIE précise que ce système est déjà utilisé par la Direction Technique Nationale et les Conseillers Techniques Fédéraux.

Thierry BALESTRIERE : il faut construire un concept et inciter les personnes à consulter.

Il fera une nouvelle présentation de ce projet lors du Bureau Fédéral du 21 Septembre 2007.

8. Double licence dans le cadre de la formation (licences dans 2 clubs) et dans le cadre de la promotion (licences USEP/UNSS et FFBB) : propositions concrètes.

Ce sujet a déjà été évoqué lors d'une précédente réunion du Bureau Fédéral, mais il est de nouveau porté à l'ordre du jour suite à une demande du Comité des Landes, qui demande la mise en place d'une double licence entre les catégories jeunes et l'USEP.

Cette demande sera transmise au groupe de travail piloté par Marie-Noëlle SERVAGE, chargé d'étudier ces possibilités. Francis DARRICAU sera contacté pour intégrer le groupe de travail.

9. Arbitrage : situation.

Jacques DENEUX fait un tour d'horizon :

- Camps d'été : 5 semaines de stage (de 8 à 15 arbitres par semaine, soit 66 arbitres au total). Le pourcentage de réussite : 65 %.
- Application de la charte de l'arbitrage : dans l'ensemble, les départements l'ont mis en place de manière sérieuse.
- Les stages de rentrée se déroulent actuellement.
- Il n'y aura pas de modification dans le règlement cette saison.
- Orientation dans les stages de Zone : travailler le savoir être de l'arbitre et le respect de l'environnement de l'arbitrage.
- Mise en place de la dernière phase de l'évaluation, tous les arbitres des différents championnats de France seront évalués de la même manière.
- La Charte de l'OTM va être envoyée aux membres du Comité Directeur pour étude et sera portée à l'ordre du jour du Comité Directeur des 12 et 13 Octobre 2007.

Yvan MAININI explique les incidences de la nouvelle loi sur les indemnités, qui pose problème pour les arbitres officiant sur le haut niveau. Une enquête a été réalisée et une proposition sera expédiée lundi aux arbitres concernés. Il lit le courrier destiné aux arbitres et expose le barème proposé pour la saison 2007/2008 (annexe 1).

Serge GERARD évoque le souci rencontré dans son Comité, concernant les stages d'arbitres de début de saison. Il semble qu'une mauvaise interprétation de la Charte de l'Arbitrage soit faite.

Jacques DENEUX précise qu'il s'agit là de stages de perfectionnement (entre 16 et 20 heures de formation).

Yvan MAININI : ces stages ne sont pas validant pour changer de niveau.

Une information sera faite aux Présidents des CRAMC et des CDAMC, ainsi qu'aux arbitres formateurs de formateurs, afin d'apporter des précisions.

10. Equipes de France : Résultats et commentaires.

Jean-Pierre de VINCENZI expose les résultats des équipes de France lors de cette campagne d'été écoulée, qui ont obtenu 4 médailles sur les 8 possibles :

- Equipe de France Cadettes (U 16) : Médaille d'Or au Championnat d'Europe à Valmiera (Lettonie)
- Equipe de France Cadets (U 16) : 6^{ème} place au Championnat d'Europe à Rethimno (Crète)
- Equipe de France Juniors Féminines (U 18) : 7^{ème} place au Championnat d'Europe à Novi Sad (Serbie)
- Equipe de France Juniors Masculins (U 18) : 6^{ème} place au Championnat d'Europe à Madrid (Espagne)
- Equipe de France Juniors Masculins (U 19) : Médaille de Bronze au Championnat du Monde à Novi Sad (Serbie)
- Equipe de France Espoirs Féminines (U 20) : Médaille de Bronze au Championnat d'Europe à Sofia (Bulgarie)
- Equipe de France Espoirs Masculins (U 20) : 9^{ème} place au Championnat d'Europe à Gorizia (Slovénie)
- Equipe de France Espoirs Féminines (U 21) : Médaille de Bronze au Championnat du Monde à Moscou (Russie).

Le bilan est dans l'ensemble positif, la DTBN est satisfaite de ces résultats, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Le nombre de compétitions pose des problèmes de niveau, la France est présente dans toutes les catégories jeunes. Des joueurs et joueuses jouent dans plusieurs

catégories au cours d'une même campagne d'été, cela demande un vrai travail d'équipe entre les différents staffs techniques. Pour espérer faire de meilleurs résultats, il faut :

- intensifier la détection,
- appliquer la mise en place des contenus,
- application de la détection des Très Grands Gabarits,
- intensifier la formation des formateurs dans les pôles.

Yvan MAININI : il y a des grands gabarits qui ne sont pas retenus dans les effectifs. Il faut reconnaître que les équipes ont beaucoup de mal à terminer les compétitions, en maintenant un niveau constant.

11. Bureaux décentralisés (Angers le 18 Avril 2008 et un autre à déterminer).

La réunion du Bureau Fédéral du 18 Avril 2008 se déroulera à Angers, à l'occasion du Tournoi de la Fédération.

La réunion du Bureau Fédéral du 23 Novembre 2007 est à l'étude pour une décentralisation.

12. Projet d'Ordre du Jour du Comité Directeur des 12 et 13 Octobre 2007.

Frédéric JUGNET souhaite connaître les points à porter au Comité Directeur des 12 et 13 Octobre 2007 :

- La Commission Juridique (différents points à évoquer) (R. BIENVENU)
- Présentation de l'Open de la Ligue Féminine, présentation de la saison 2007/2008 (JP SIUTAT)
- Développement Internet de la Gestion Sportive (C. AUTHIE)

13. Questions diverses.

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur les Camps de Basket réalisés cet été : 395 stagiaires dont 66 arbitres. Un contrôle a été effectué par Jeunesse & Sport : aucun problème rencontré.

L'objectif pour la saison prochaine : organiser 6 semaines de stage, à compter du 23 juin 2008 et souhait d'intégrer une formation d'animateurs, en relation avec la DTBN.

Françoise AMIAUD fait part du souhait du Comité Parisien de Basket d'organiser un Tournoi International Féminin (Juniors Féminines).

Jean-Pierre SIUTAT informe que le week-end d'harmonisation du calendrier de la LFB s'est bien déroulé dans l'ensemble. Lors de la réunion d'information sur l'avancement des dossiers, certains présidents ont remis en cause des projets étudiés depuis quelques temps et auxquels ils adhéraient jusque là.

Serge GERARD fait un point sur la Commission Contrôle de Gestion :

- début de la NM1 le 8 Septembre 2007. Un seul club pose problème pour le moment (pas encore de licences, n'a pas envoyé les originaux des contrats).
- Ligue Féminine : très en avance par rapport à l'année dernière. A la demande du Bureau Fédéral, le club de Mourenx a envoyé une attestation certifiant qu'il respectera les exigences de la Commission Contrôle de Gestion.
- NF1 : quelques soucis rencontrés avec le club de Temple sur Lot.

Frédéric JUGNET informe des dossiers en cours :

- la demande du Puy a été rejetée par le Conseil d'Etat.
- Les deux demandes de Toulouse ont été rejetées par le Tribunal Administratif.

- Deux dossiers en cours au Tribunal Administratif de Marseille déposés par Sapella Basket 13.
- Le club de Noisy le Grand a déposé un recours au CNOSF pour le non engagement de leur équipe en Championnat de France Jeunes.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le Vendredi 21 Septembre 2007.